



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 JANVIER 2019

L'an deux mille dix-neuf, le jeudi 31 janvier à vingt heures, les membres du conseil municipal, légalement et individuellement convoqués, se sont réunis, sous la présidence de Madame Anne GALLO, en mairie. Après avoir procédé à l'appel nominal et constaté que le quorum est atteint, Madame le Maire ouvre la séance.

### Etaient présents :

■ Mme Anne GALLO, M. Thierry EVENO, Mme Marine JACOB, M. André BELLEGUIC, Mme Raymonde PENOY-LE PICARD, M. Nicolas RICHARD, Mmes Sylvie DANO, Marie-Pierre SABOURIN, M. Jean-Yves DIGUET, Mme Nicole THERMET, M. Jean-Pierre MAHE, Mmes Noëlle FABRE MADEC, Nicole LANDURANT, Maryse SIMON, MM. Patrick EGRON, Marc LOQUET, Sébastien LE BRUN, Mme Nathalie LE BOLLOCH, MM. Yannick SCANFF, Sylvain PINI, Mmes Catherine GUILLIER, Christine CLERC, Danielle ALANIC, MM. Michaël LE BOHEC, Gilbert LARREGAIN

### Absents excusés :

- M. Jean-Marc TUSSEAU a donné pouvoir à Mme Raymonde PENOY LE PICARD
- M. Didier MAURICE a donné pouvoir à Mme Sylvie DANO
- M. Philippe LE BRUN a donné pouvoir à Mme Marine JACOB
- Mme Anne-Françoise MALLAURAN a donné pouvoir à M. Thierry EVENO
- Mme Samia BOUDAR a donné pouvoir à Mme Nathalie LE BOLLOCH
- Mme Anne-Hélène RIOU a donné pouvoir à M. Nicolas RICHARD
- M. Patrice BECK a donné pouvoir à M. Sylvain PINI

### Absent :

- M. Thierry CARLO

Date de convocation : 24 janvier 2019

Nombre de conseillers

- En exercice : 33
  - Présents : 25
  - Votants : 32

M. Sébastien LE BRUN a été élu secrétaire de séance.

### Bordereau n° 1

#### (2019/1/1) – SEJOURS JEUNES – TARIFS ANNEE 2019

Projet de Territoire « Saint-Avé 2030 »	
Enjeu : <i>Saint-Avé pour tous : cohésion sociale, mixité, proximité et solidarité</i>	Objectif : <i>Contribuer à l'épanouissement des jeunes et à leur intégration dans la société</i>

### Rapporteur : Sébastien LE BRUN

Chaque année, la commune organise des séjours à destination des jeunes. Un programme prévisionnel a été établi pour 2019.

#### ➤ **SEJOURS COMMUNAUX DE 2, 3 OU 4 JOURS :**

Tout au long de l'année, le service enfance-jeunesse organise quelques séjours courts de 2, 3 ou 4 jours dans le cadre des accueils de loisirs sans hébergement : L'albatros (3-11 ans) et Loisirs Ados (12-17 ans).

Ces séjours sont organisés dans le département ou hors département, voire hors région. Ils sont basés sur des temps collectifs (repas, veillées...), des visites ou balades et des activités nature, sportives, scientifiques, culturelles ou ludiques.

Le transport se fait en car tourisme ou minibus.

Certains séjours peuvent être communs à des enfants de différentes tranches d'âge.

#### ➤ **BIVOUAC SPORT/SANTE DE 3 JOURS :**

Dans le cadre des actions du Réseau Ressort auquel la commune adhère, la maison des jeunes propose un séjour de 3 jours à Damgan.

Au programme, des ateliers sportifs et ludiques mais également de prévention. Des groupes d'âge seront constitués. Des animations sont également proposées les deux soirées autour de veillées à thème.

Le bivouac peut accueillir une centaine de jeunes de 11 à 17 ans des communes de Damgan, Muzillac, Péaule, Plescop, Saint-Avé, Séné, Saint-Nolff, Surzur et Theix-Noyal ainsi que des partenaires dans le domaine de la prévention.

16 places maximum sont prévues pour des jeunes avéens de 12 à 17 ans. Le séjour aura lieu du 17 au 19 juillet 2019. L'hébergement se fera au complexe sportif de Damgan sous tentes.

#### ➤ **SEJOURS INTERCOMMUNAUX DE 5 JOURS A SARZEAU (ST JACQUES) :**

Il s'agit d'un camp intercommunal organisé par la commune de Séné pour le compte des communes de Saint-Avé et Séné.

Les séjours se dérouleront à la Maison du Golfe de Sarzeau, gérée par les Pep 56. Au cœur de la presqu'île de Rhuys, elle bénéficie d'un parc boisé de 5 hectares. Elle est située à proximité du village de Saint-Jacques, petit port de pêche de Sarzeau, à 800m de la mer.

Les enfants de 10 à 15 ans et les animateurs seront hébergés en tentes kiwi.

- Activités proposées : une séance de catamaran, une séance de kayak, une séance de pêche en mer (à confirmer), plage, grands jeux et veillées
- Périodes : du 8 au 12 juillet, du 15 au 19 juillet, et du 22 au 26 juillet
- Durée : 5 jours du lundi au vendredi
- Nombre d'enfants : 27 enfants par semaine (15 de Saint-Avé et 12 de Séné)
- Encadrement : 3 animateurs + 1 directeur
- Coût estimatif par enfant par séjour : 333 €
- L'enveloppe prévisionnelle globale des dépenses avéennes est de 15 000 €.

#### ➤ **SEJOURS INTERCOMMUNAUX DE 5 JOURS A SARZEAU (BANASTERE) :**

Il s'agit d'un camp intercommunal organisé par la commune de Saint-Avé, pour le compte des communes de Saint-Avé, Ploeren et Séné.

Le séjour se déroulera à la Maison Marine Marie Le Franc à Banastère à Sarzeau.

Les enfants âgés de 8 à 11 ans et l'équipe encadrante seront hébergés dans un bâtiment, composé de chambres de 2 à 5 lits avec sanitaires attenants à la chambre.

L'atout majeur de la structure est son emplacement face à la plage. La restauration est réalisée sur site.

- Activités proposées : 2 séances de voile, animation cerf-volant, baignade, grands jeux, veillées
- Périodes : du 8 au 12 juillet, du 15 au 19 juillet, et du 22 au 26 juillet
- Durée : 5 jours du lundi au vendredi
- Nombre d'enfants : 30 enfants maximum par semaine (10 de Saint-Avé, 10 de Ploeren et 10 de Séné)
- Encadrement : 3 animateurs + 1 directeur

- /// Coût estimatif par enfant par séjour : 400 €
- /// L'enveloppe prévisionnelle globale des dépenses avéennes est de 18 000 €.

➤ **SEJOUR COMMUNAL DE 8 JOURS A NARBONNE :**

La maison des jeunes organise un séjour à Narbonne dans l'Aude durant les vacances d'été. En amont, les jeunes participent à des chantiers citoyens afin de financer une partie du séjour. Ils sont également associés au choix des activités et animations ainsi qu'à la vie quotidienne.

15 places maximum sont prévues pour des jeunes de 12 à 17 ans. Le séjour aura lieu du 7 au 14 juillet 2019. Différentes activités seront possibles : activités sportives et aquatiques, visites culturelles, découvertes culinaires... Le transport se fera en minibus et l'hébergement en tentes.  
 Encadrement : 2 animateurs + 1 directeur

Coût estimatif par enfant pour un séjour de 8 jours : 500 €  
 L'enveloppe prévisionnelle globale est de 6 110 €.

➤ **SEJOUR COMMUNAL DE 7 JOURS A BRUXELLES :**

La maison des jeunes organise un séjour à Bruxelles en Belgique durant les vacances de Printemps. En amont, les jeunes participent à des chantiers citoyens afin de financer une partie du séjour. Ils sont également associés au choix des activités et animations.

16 places maximum sont prévues pour des jeunes de 12 à 17 ans. Le séjour aura lieu du 13 au 19 avril 2019. Différentes activités seront possibles : activités ludiques, visites culturelles, découvertes culinaires et un axe sur la sensibilisation à l'Europe. Le transport se fera en minibus et l'hébergement en auberge de jeunesse et hôtel.  
 Encadrement : 2 animateurs + 1 directeur

Coût estimatif par enfant pour un séjour de 7 jours : 650 €  
 L'enveloppe prévisionnelle globale est de 9 620 €.

Il est proposé d'augmenter les tarifs des séjours de 1% par rapport aux tarifs 2018 (arrondi à l'euro en tenant compte des augmentations sur deux ans).

**DECISION**

VU le code général des collectivités territoriales,

CONSIDERANT l'intérêt de ces séjours et des objectifs pédagogiques fixés lors de leur préparation,

Le conseil municipal,

Sur proposition de la commission « Une Ville Pour Tous »,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Article 1 : APPROUVE le programme prévisionnel 2019 tel que présenté ci-dessus,

Article 2 : FIXE, comme suit, les tarifs des différents séjours précités, basés sur les quotients familiaux :

SEJOUR DE 2 JOURS ET BIVOUAC SPORT/SANTÉ	Enfants avéens (selon quotient familial)					Enfants extérieurs	Aide VACAF (par jour)	
	A	B	C	D	E		QF 0 € à 400 €	QF 401 € à 600 €
2019	41 €	46 €	51 €	56 €	61 €	76 €	12 €	9 €
Pour mémoire 2018	41 €	46 €	51 €	56 €	61 €	76 €	12 €	9 €
Pour mémoire 2017	40 €	45 €	50 €	55 €	60 €	75 €	9 €	

SEJOUR DE 3 JOURS	Enfants avéens (selon quotient familial)					Enfants extérieurs	Aide VACAF (par jour)	
	A	B	C	D	E		QF 0 € à 400 €	QF 401 € à 600 €
	2019	61 €	66 €	71 €	76 €		86 €	100 €
Pour mémoire 2018	61 €	66 €	71 €	76 €	85 €	99 €	12 €	9 €
Pour mémoire 2017	60 €	65 €	70 €	75 €	84 €	98 €	9 €	

SEJOUR DE 4 JOURS	Enfants avéens (selon quotient familial)					Enfants extérieurs	Aide VACAF (par jour)	
	A	B	C	D	E		QF 0 € à 400 €	QF 401 € à 600 €
	2019	88 €	96 €	104 €	112 €		120 €	143 €
Pour mémoire 2018	87 €	95 €	103 €	111 €	119 €	141 €	12 €	9 €
Pour mémoire 2017	86 €	94 €	102 €	110 €	118 €	140 €	9 €	

SEJOUR DE 5 JOURS (Banastère et Sarzeau)	Enfants avéens (selon quotient familial)					Enfants extérieurs	Arrhes (à verser à l'inscription)	Aide VACAF (par jour)	
	A	B	C	D	E			QF 0 € à 400 €	QF 401 € à 600 €
	2019	113 €	123 €	134 €	147 €			158 €	190 €
Pour mémoire 2018	112 €	122 €	132 €	145 €	156 €	190 €	40 €	12 €	9 €
Pour mémoire 2017	111 €	121 €	131 €	144 €	155 €	186 €	40 €	9 €	

SEJOUR de Narbonne et Bruxelles	Enfants avéens (selon quotient familial)					Enfants extérieurs	Arrhes (à verser à l'inscription)	Aide VACAF (par jour)	
	A	B	C	D	E			QF 0 € à 400 €	QF 401 € à 600 €
	2019	167 €	190 €	212 €	234 €			255 €	334 €
Pour mémoire 2018 (Pyrénées)	165 €	190 €	210 €	230 €	250 €	330 €	40 €	22 €	17 €
Pour mémoire 2017 (Auvergne)	164 €	186 €	208 €	229 €	250 €	327 €	40 €	22 €	

Article 3 : DIT que les recettes seront inscrites au budget 2019 à l'article 70632.

Article 4 : DIT que les règlements seront possibles en 3 fois pour les séjours de 5 jours et plus.

Article 5 : AUTORISE Madame le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces se rapportant à ce dossier.

Pour extrait certifié conforme  
au registre des délibérations,

Fait à Saint-Avé, le 01 février 2019

Le Maire  
Anne GALLO

